



le Petit AVELLOIS

Chers concitoyens,

Nous sommes déjà arrivés à la période des vacances estivales, synonyme de pause de farniente et de bons moments en famille ou entre amis... pour bon nombre d'entre nous.

La convivialité sera encore au rendez-vous en juillet avec Couleur Tavel, qui est devenu un événement incontournable mettant en avant notre appellation et le travail de nos viticulteurs de manière festive.

La saison d'ouverture de notre piscine est lancée ; les générations se côtoient et Hervé notre maître-nageur anime ce lieu avec talent et dynamisme depuis trois ans. L'agglomération du Gard Rhodanien avec le centre de loisirs prend en charge les enfants en leur proposant des activités riches et variées.

Quant aux élus et aux agents, vous découvrirez dans les pages de ce nouveau numéro les travaux réalisés ces derniers mois, alors vous conviendrez aisément que tous peuvent aspirer à une détente saisonnière bien méritée... Lors de la rentrée des vacances de printemps, après une cure de jouvence bien méritée, c'est une école maternelle entièrement rénovée qui a ouvert ses portes aux plus jeunes.

Il a fallu gérer en deux semaines les déménagements de ces deux structures.

Le dernier grand projet de rénovation sera bientôt en cours d'achèvement, puisque l'école élémentaire va accueillir dès la rentrée nos élèves Tavellois dans des locaux entièrement refaits.

Vous découvrirez les détails de ces investissements dans ce bulletin.

Notre action au cours de ces cinq années de mandat aura apporté beaucoup sur le volet du patrimoine bâti communal : extensions, créations, ou rénovations...

Des réalisations indispensables pour lesquelles nos engagements sont tenus !

Et ce n'est pas terminé puisque d'ores et déjà, un programme de travaux de voirie devrait débuter dans quelques mois, avec la même priorité, la sécurisation des piétons. Il s'agit de poursuivre les aménagements de la traversée du village dans un contrat de co-maitrise d'ouvrage avec le département du Gard.

Réduction de l'emprise de voirie pour réduire la vitesse, création de trottoirs et d'un arrêt de bus normalisé pour l'accessibilité, feront partie de ce projet.

C'est maintenant avec plaisir que je vous laisse découvrir les informations contenues dans ce Petit Tavellois et que je vous souhaite un bon été à Tavel...

Votre maire, Claude PHILIP.





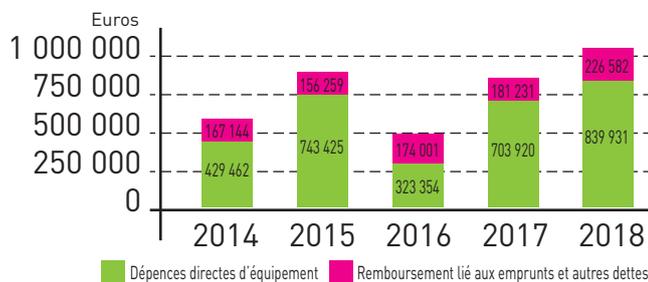
FINANCES LOCALES

Le 19 mars dernier, les élus ont voté le dernier budget de la mandature. Le plus complexe à boucler avec une DGF qui a perdu plus de 90% depuis 2014, une péréquation horizontale qui pèse à hauteur de 5% des charges de fonctionnement. Pour ne retenir qu'un seul chiffre, la perte sur la période 2014-2020 s'élève à plus de 650€ par habitant. Paradoxalement, c'est le budget le plus offensif en termes d'investissement, avec un niveau inégalé depuis plus de 10 ans. En effet, près de 80% des charges d'investissement sont affectées à des opérations réelles, qui seront financées à seulement 30% par l'emprunt, à un taux incroyable (1.26% sur 15 ans), la différence étant comblée par de l'autofinancement et des subventions.

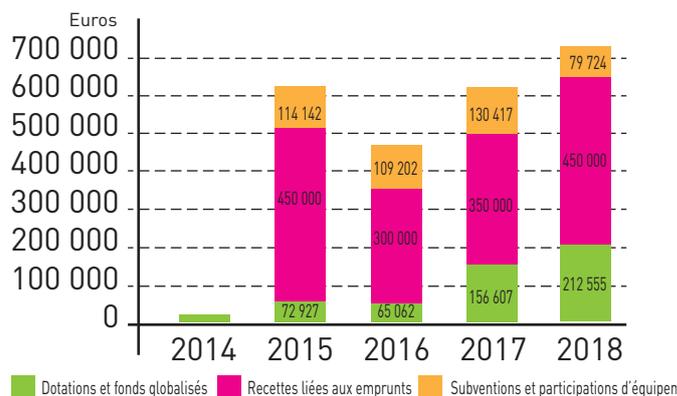
1) Le bilan financier

1-1) investissement

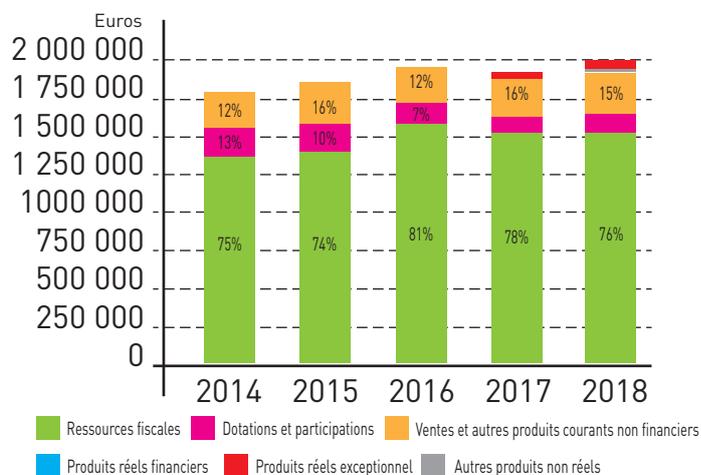
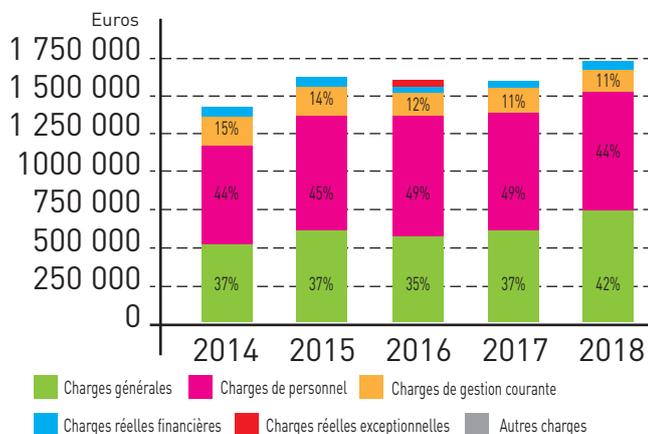
EVOLUTION DES PRINCIPALES DEPENSES D'INVESTISSEMENT



EVOLUTION DES PRINCIPALES RECETTES D'INVESTISSEMENT

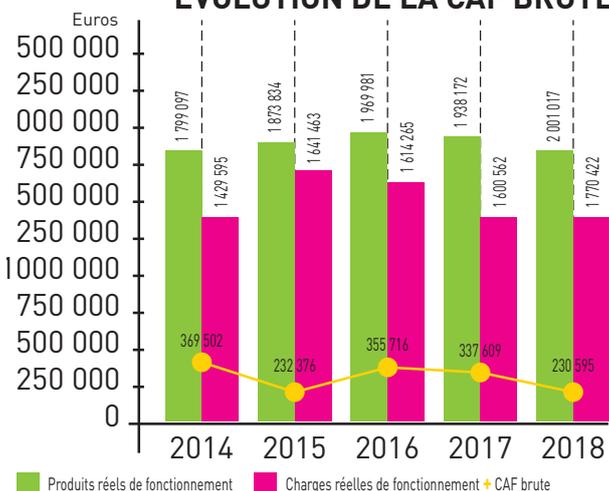


1-2) Fonctionnement



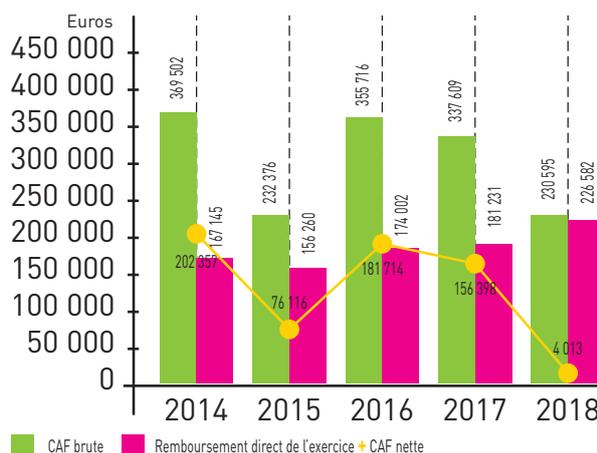
1-3) La capacité d'autofinancement brute

EVOLUTION DE LA CAF BRUTE



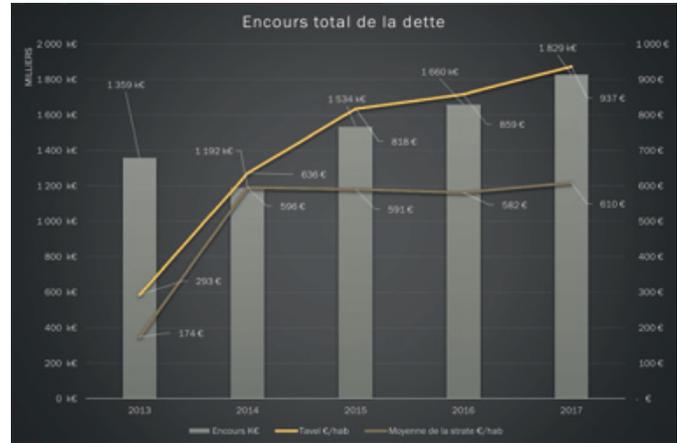
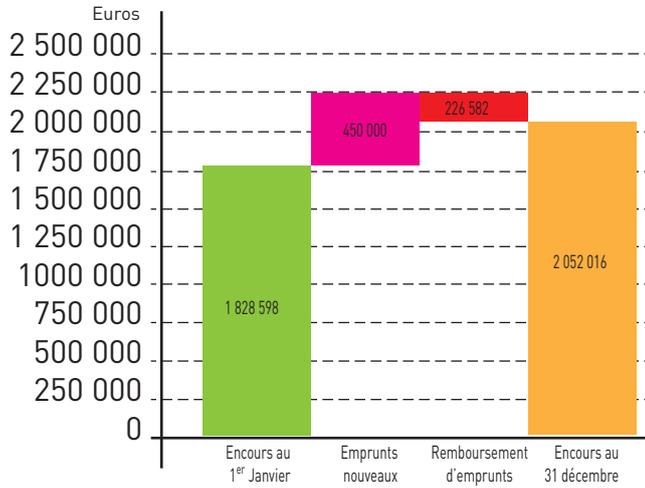
1-4) La capacité d'autofinancement nette

EVOLUTION DE LA CAF NETTE

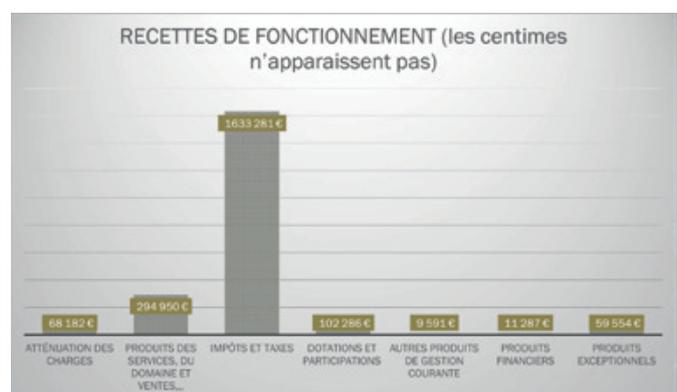
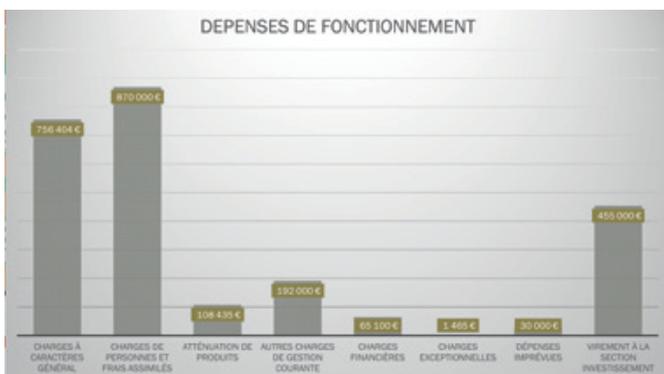
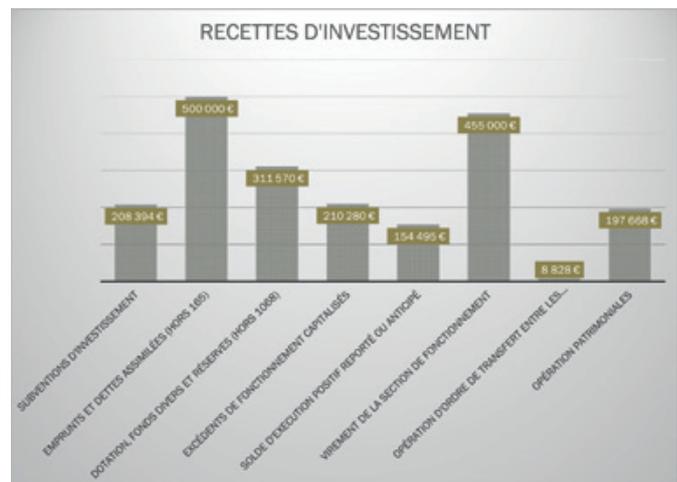




1-5) La dette

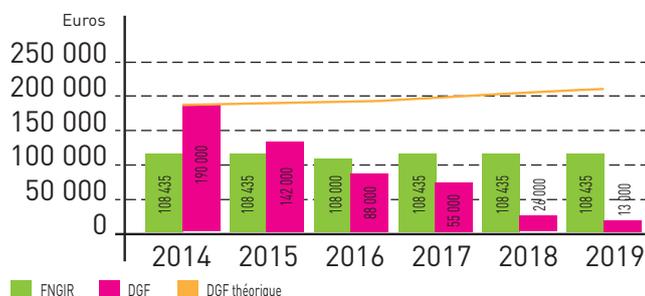


2) Le budget primitif 2019





3) Baisse de la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) et charges au titre de la péréquation



URBANISME INCONTROLE

Depuis quelques temps, de nombreuses rumeurs vont bon train, sur le développement urbain de notre commune, un développement qui serait même incontrôlé selon certains.

Il faut savoir que depuis mars 2017, nous n'avons plus de POS (plan d'occupation des sols), pour réglementer les constructions, nous sommes soumis au RNU (règlement national d'urbanisme).

Dans ce cas, c'est l'avis conforme du préfet qui prévaut, ce dernier s'appuie sur les services de la DDTM (direction départementale des territoires et de la mer).

Ces services ont la compétence pour définir par exemple, si un permis de construire peut être délivré ou non.

Charge est donnée au maire de signer l'avis, conformément à la prescription de l'Etat.

Ensuite, sur le point du développement incontrôlé de l'urbanisation, quelques propriétaires sont déjà venus me contacter pour faire classer en zone à urbaniser (AU), quelques hectares de foncier actuellement non constructibles.

Pour répondre favorablement à ces différentes requêtes, il faudrait ouvrir à l'urbanisation plus de six hectares de foncier agricole.

Le futur PLU (plan local d'urbanisme) aura une emprise inférieure à l'ancien POS, en termes de foncier urbanisable, avant toutes accusations à l'encontre de la gestion communale, il faut en vérifier les fondements...

Notre PLU ne sera validé par les services de l'Etat que s'il est « vertueux », ce qui signifie que la consommation d'espace agricole devra être limitée, et ce sera le cas, dans le projet qui va être arrêté dans les semaines qui arrivent.

Le zonage et le règlement, permettront une gestion saine de notre commune, respectant l'existant tout en intégrant les nouveaux projets.

Notre volonté n'est pas de défigurer notre village, mais de poursuivre un développement tout simplement cohérent, préservant la qualité de vie et l'environnement, et l'activité viticole prépondérante.



TRAVAUX DES ECOLES

« Après le pain, l'éducation est le premier besoin d'un peuple » DANTON

La commune de Tavel poursuit son attractivité territoriale en investissant dans les écoles. Après la rénovation de l'école maternelle, les travaux se poursuivent à l'école élémentaire.

Dans une optique de développement du territoire et d'amélioration de la vie des enfants scolarisés, la commune a fait le choix de rénover la totalité du patrimoine afin de procéder à une mutation des écoles répondant à l'exigence des normes, mieux sécuriser, plus confortable mais aussi plus accessible.

COUT PREVISIONNEL ET FINANCEMENT

DEPENSES

Ecole maternelle	750 000 €
Ecole élémentaire	950 000 €
Bâtiments modulaires	150 000 €
TOTAL	1 900 000 € TTC

RECETTES

Etat	80 000 €
Région	59 015 €
Département	161 000 €
Agglomération	39 520 €
Emprunt	950 000 €
Autofinancement	610 465 €
TOTAL	1 900 000 € TTC

UNE ECOLE MATERNELLE ABOUTIE

L'école maternelle accueille depuis le 6 mai les enfants, après huit mois de travaux, dans un espace moderne et rénové. A l'initiative du Maire, parents et élèves ont pu profiter d'une visite guidée de l'école juste avant son ouverture. Initiative innovante où chacun a exprimé sa satisfaction vis-à-vis de ces nouveaux locaux.

Les travaux ont débuté depuis le mois de mai sur l'école élémentaire, avec la même ambition à savoir offrir des conditions optimales d'apprentissage pour les enfants avant leur entrée au collège.

PACTE TERRITORIAL

Monsieur Franck Bourgade, Adjoint au Maire, a signé en présence de Monsieur Bouad, Président du Conseil Départemental du Gard, le pacte territorial d'un montant de 161 000 euros pour les travaux des écoles.





LA NATURE REPREND SES DROITS

Nous sommes nombreux à constater que les herbes folles réapparaissent dans nos rues.

Il y a même un côté rock et rebelle : « Grass is not dead ! » (L'herbe n'est pas morte)

Ce phénomène est dû au fait que depuis quatre ans nous avons complètement stoppé l'emploi de désherbants chimiques sur la commune.

Dans un souci de protection de l'environnement, pour préserver la qualité de l'eau et la santé de nos agents ; autant de bonnes raisons pour laisser la nature reflourir en ville, elle combat le goudron et le béton...

Il faut savoir que les herbes ou les fleurs qui ressortent ici où là ne sont pas « que des mauvaises herbes ».

On voit fleurir dans le village, des nigelles de Damas, des gauras, des soucis, du pavot de l'Himalaya, ou la fausse valériane (centranthus ou lilas d'Espagne...)

D'autres sont moins élégantes mais endémiques de notre région comme le gaillet, « l'espargoule » (pariétaire), l'érigéron, ou même des salades sauvages...

Nos agents font de leur mieux, pour limiter ce qui s'apparente pour certains comme une pollution.

Mais n'oublions pas que chacun peut contribuer à l'élimination de ces herbes lorsqu'on les trouve gênantes le long de son mur ou devant sa porte...

Bien évidemment ce désherbage doit se faire sans avoir recours aux herbicides comme ça a été le cas il y a quelques temps dans les jardinets par exemple...

Ensuite, il faut ajouter que même les services départementaux procèdent souvent à des fauchages tardifs le long des routes afin de préserver la biodiversité.

Car en permettant aux végétaux d'arriver au stade de maturité et de régénération, c'est la nature qui est en partie protégée.

Lors des dernières élections européennes on a également constaté la percée des votes écologistes prouvant que l'environnement et son devenir font partie des préoccupations de nombreux Tavellois.

Alors, en conclusion : voir la vie renaître à travers le bitume, est-ce si nuisible ???



COMPOST

Un petit geste écologique

Depuis quelques années, des composteurs collectifs sont placés sur le parking de la rue du Tomple ainsi que derrière les écoles.

Le personnel communal, responsable des espaces verts, se charge de leur entretien. Le compost est ensuite distribué gracieusement pendant la fête des jardinets.

Vous pouvez récupérer en mairie des petites poubelles ayant pour objet de stocker vos déchets compostables avant de les amener dans les bacs collectifs prévus à cet effet.



LEGISLATION DEJECTIONS CANINES

Les déjections canines sont autorisées dans les seuls caniveaux à l'exception des parties de ces caniveaux qui se trouvent à l'intérieur des passages pour piétons.

En dehors des cas précités, les déjections canines sont interdites sur les voies publiques, les trottoirs, les espaces verts publics, les espaces des jeux publics pour enfants et ce par mesure d'hygiène publique.

Tout propriétaire ou possesseur de chien est tenu de procéder immédiatement par tout moyen approprié au ramassage des déjections canines sur tout ou partie du domaine public communal.

En cas de non-respect de l'interdiction, l'infraction est passible d'une contravention de 1^{ère} classe (35 euros).

Pour le respect et la propreté de notre beau village, merci d'utiliser les sacs mis à votre disposition par la municipalité à plusieurs endroits du village



A noter

GENDARMERIE

Vous trouverez, ci-contre, un extrait de la « gazette de la gendarmerie ». Comme c'est le cas depuis plusieurs années, un renfort de gendarmerie viendra s'installer à Tavel durant la période estivale.



LE MOT DU COMMANDANT DE BRIGADES

Le dispositif de participation citoyenne a été mis en place afin de faire participer la population d'une commune, d'un quartier Ou d'une zone pavillonnaire à la sécurité de son environnement, en partenariat avec les acteurs locaux de la sécurité. Le concept est fondé sur la solidarité de voisinage et vise à développer un comportement de nature à mettre en échec la délinquance.

Des dispositifs de participation citoyenne sont actifs dans plusieurs communes de notre circonscription et révèle un intérêt tout particulier dans les échanges entre gendarmes et population.

Pour étoffer ce dispositif des réunions publiques vont prochainement avoir lieu dans vos communes sous l'égide des élus locaux. Soyons toutes et tous au rendez-vous et osons ces partenariats sans crainte ni détour. Ils sont riches d'expérience Et développent incontestablement les liens humains de notre territoire.

« L'avenir est quelque chose qui se surmonte. On ne subit pas l'avenir, on le fait »
Georges Bernanos

Pour le sécurité de ses administrés, la commune de Tavel attend un renfort de Gendarmerie durant tout l'été !

BESOIN D'INFORMATION ?

Facebook de la gendarmerie du Gard :
<https://fr-fr.facebook.com/gendarmerie30/>

La brigade numérique / recrutement / informations
<https://www.gendarmerie.interieur.gouv.fr/>

INFOS PRATIQUES

Horaires d'ouverture
ROQUEMAURE et ROCHEFORT-DU-GARD :
du lundi au samedi : 08h-12h / 14h-18h Dimanche et
fériés : 09h-12h / 15h-18h

Nous contacter au 04.66.82.82.02 (Roquemaure)
04.90.25.56.17 (RocheFORT-Du-Gard)

cob.roquemaure@gendarmerie.interieur.gouv.fr
URGENCES : 17

SERVICE CIVIQUE ET SÉCURITÉ NATIONALE

Dernièrement, les maires étaient conviés à une journée de présentation des différents services que tout citoyen peut rendre de façon volontaire en s'engageant au service de notre pays. Il a été demandé de transmettre quelques informations notamment sur deux moyens qui nous ont été présentés. Le service civique, ouvert à tous les jeunes de 16 à 25 ans, 24h par semaine minimum et rémunéré jusqu'à 580 euros par mois.

Dans des domaines tels que : sport, santé, action humanitaire, environnement solidarité, etc.

Pour tout renseignement : service-civique.gouv.fr

Ensuite, il y a la possibilité d'intégrer la réserve opérationnelle des armées à laquelle peut accéder toute personne âgée de 17 à 40 ans. Il s'agit dans ce cas de servir dans les différents corps d'armées avec des fonctions à tous les niveaux d'activités, en renfort des militaires de carrière.

Pour tout renseignement : www.etrereserviste.fr et www.garde-nationale.fr

Pour terminer il faut savoir que les formalités d'organisation de la journée défense et citoyenneté sont simplifiées pour les jeunes à partir de 16 ans qui peuvent aller sur le site : majdc.fr



A noter

ANNE BON

Anne BON, agent communal, a été récompensée par la médaille d'honneur communale venant récompenser 30 ans en tant que fonctionnaire au sein de la Mairie de Tavel. Anne a reçu de Jean THEROND, Maire honoraire qui avait procédé à son recrutement et de Claude PHILIP, Maire de Tavel, médaille et diplôme devant ses collègues de la mairie.



MA POUR TOUS

une association pour vous rendre la vie plus simple

ACCEILLIR, ACCOMPAGNER, INFORMER, ORIENTER

Une nouvelle association vient d'être créée pour vous aider dans vos démarches administratives (internet, papier...). Cet accompagnement, individuel ou collectif (associations etc), restera, bien entendu, confidentiel. Avec une aide physique et morale, « MA pour Tous » association loi 1901, vous accompagne pour demander vos aides (CAF, sécurité sociale, impôts...), mais aussi pour vous renseigner sur toute démarche possible.

De plus, chaque mercredi, des activités sous forme de prévention auprès d'un public jeune seront réalisées et un lien intergénérationnel sera développé.

Pour plus d'information contacter nous au 06 40 39 49 30 ou par mail ma.pour.tous@gmail.com.

OLIVIER PETRONIO

« Je reviendrai à Tavel »

Arrivé en 2014, Olivier PETRONIO quittera la commune le 30 septembre prochain. Retour sur ses fonctions qui s'achèveront dans quelques semaines.

Vous allez donc prochainement quitter la mairie, pouvez-vous expliquer votre choix ?

OP / Lors de mon recrutement, j'avais indiqué mon engagement pour la durée du mandat. Le droit à mobilité pour les fonctionnaires est un point auquel j'attache beaucoup d'importance. Une vacance sur une autre commune, pour une fonction similaire au poste que j'occupe à Tavel a retenu mon attention. J'ai passé un entretien et ma candidature a été retenue.

J'ai donc annoncé le 5 juin dernier, lors de la réunion annuelle avec les agents communaux, mon départ. Il me semblait légitime qu'ils soient informés en premier.

C'est donc uniquement un choix de déroulement de carrière ?

OP / En effet, bien qu'à titre personnel, je me rapproche de ma résidence familiale également. J'entends des rumeurs que mon départ serait lié à une crainte de changement politique en 2020 ou des divergences avec le Maire actuel. C'est bien entendu faux !

Pour le premier point, je vais également vivre cette situation de renouvellement des équipes municipales dans ma nouvelle affectation. Je n'ai aucune certitude que le Maire qui a procédé à mon recrutement soit encore aux responsabilités en Avril 2020. Pour l'anecdote, en 2014, j'avais d'ailleurs été recruté par Monsieur THEROND, et je savais très bien qu'il n'occuperait plus la fonction de premier magistrat à ma prise de fonction.

J'en profite d'ailleurs pour souligner que j'ai entretenu des relations très cordiales et respectueuses avec Messieurs MABY & DELORME, qui ont intégré à mon arrivée que j'étais au service de

mon administration et non des élus de la majorité, bien que je sois placé sous l'autorité hiérarchique du Maire.

Quand à mes relations avec Claude PHILIP, elles ont toujours été loyales et claires : Il décidait et j'exécutais ! Bien entendu, il a souvent procédé à recueillir mon avis et j'y ai été sensible. J'ai très bien travaillé avec le Maire et ses adjoints. Je les remercie tous pour la confiance qu'ils m'ont accordé et j'ai pris beaucoup de plaisir à exercer une fonction qui, bien que prenante, a été surtout passionnante.

Le mandat a été difficile pour exercer vos fonctions ?

OP / Je relisais mon interview du dernier trimestre 2014 dans ces mêmes colonnes où j'indiquais en effet que ce mandat marquerait un tournant ! Cela s'est avéré exact, mais les services municipaux ont démontré une capacité à s'adapter afin d'offrir aux administrés la qualité du service public auxquels ils aspirent. Par exemple, au restaurant scolaire, nous sommes passés de 100 repas/jours en 2 services à 130 repas quotidien en un service unique. Nous avons relevé le défi malgré la baisse des dotations de l'État.

En tant que technicien justement, quels commentaires portez-vous sur le retrait de l'État vis-à-vis des communes ?

OP / Mon devoir de réserve ne me permet pas de commenter ces faits, qui sont issus des différentes lois de finances. Le Maire et son adjoint aux finances m'avaient donné comme feuille de route le maintien de la fiscalité locale durant le mandat et je leur ai proposé différentes stratégies afin de respecter cette commande politique. Ils ont toujours pu prendre les orientations en connaissance de cause.

Le mot de la fin ?

OP / J'aurai un pincement au cœur le 30 septembre prochain, quand je quitterai la mairie, la commune et les formidables personnes rencontrées. Je reviendrai à Tavel avec toujours autant de plaisir dans un contexte personnel, et je n'ai aucun doute sur le fait que j'y serai bien accueilli !





C'était hier

INAUGURATIONS

Mise en discrétion des réseaux secs et création d'éclairage public

	Montant TTC
Commune	40 642€
SMEG	11 340€
Fonds de concours	27 420€
Réserve parlementaire	5 000€



Rénovation du foyer

	Montant TTC
Commune	188 820€
Préfecture	66 550€
Fonds de concours	19 520€
Département	44 550€



Création d'un cheminement piéton

	Montant TTC
Commune	18 195€
Réserve parlementaire	5 000€
Amendes de police	15 176€



Rénovation salle du conseil municipal

	Montant TTC
Commune	28 836€
Assurance	69 531€



Création d'un city park

	Montant TTC
Commune	70 988€
Région Occitanie	12 500€



C'était hier

FETE DES JARDINETS

Le 18 mai



CEREMONIE DU 8 MAI



FETE DES SPORTS

Le 13 avril



BALADE POETIQUE

Le 6 avril



REMISE DES DICTIONNAIRES

Cette année encore, la municipalité a offert aux CP un dictionnaire et aux CM2 une calculatrice, des outils qui leur seront utiles pour la poursuite de leur cursus.



SORTIE DES AINÉS

Le mardi 18 juin, la municipalité a offert aux aînés la traditionnelle sortie annuelle. Cette année, direction les Cévennes avec une promenade dans le petit train à vapeur d'Anduze à Saint Jean du Gard.

Puis, après un bon repas au restaurant « Le Roncle », les participants ont visité la « Maison Rouge » (musée des vallées cévenoles et des vers à soie). Après un arrêt à la maison du terroir pour quelques emplettes, nos aînés étaient attendus par des élus à la mairie pour partager le traditionnel verre de l'amitié.





C'est l'été

PISCINE MUNICIPALE

Rue du 19 mars 1962 -30126 TAVEL
Tél : 04 66 50 19 01

SAISON 2019

Du 8/06 au 8/09, du mardi au dimanche
de 12h à 19h30 * hors période scolaire

Avec Hervé, j'apprends à nager !

Leçons de natation pour enfant et adulte
(aquaphobie, apprentissage, perfectionnement)
Tarif 20€ la séance

Formation Premiers Secours (PSC1)

8h à 18h. le lundi
Tarif 50€ (formation + livret + diplôme)

Aquagym

Du mardi au dimanche à 11h.
Mercredi et jeudi à 19h.15 + apéro.
Tarif 5€ la séance - Abonnement 50€ les 10 séances + la 11^{ème} gratuite
Contact : 06 23 13 06 88

PROGRAMME
Accrobranche
Koh Lanta
Mini-camp
Snorkeling
dans les Calanques
3 journées
« choisis ta sortie ! »
Wakeboard
Canyoning
...

**8 juillet
2 août**

**Vacances d'été
UN MAX DE SENSATIONS**

L'ATELIER
Centre ados du Gard rhodanien
11 > 15 ans

INSCRIPTIONS :
Sur RDV du 3 au 19 juin :
- Foyer socioculturel -Tavel
- Accueil de loisirs F. Dolto
de Laudun-L'Ardoise
Demande de RDV
par téléphone uniquement.

Infos : 06 03 52 35 69 / 04 30 69 80 25
alshtavel@gardrhodanien.com
alshlaudun@gardrhodanien.com

www.gardrhodanien.com Agglomération du Gard rhodanien

Séjour entre Anglet et Bilbao
SORTIES :
- Surf, Visite du Musée Guggenheim et de Bilbao,
- Voile, Grand jeux,
- Pelote Basque, Plage, St-Jean de Luz,



**28/07
4/08**

Séjour Pays Basque

INSCRIPTIONS :
- Par mail le lundi 3 juin à 8h30
uniquement puis sur rdv au
foyer socioculturel à Tavel pour
déposer les dossiers.
- Documents à fournir : Dossier
d'inscription, Pièce d'identité,
Autorisation de sortie du territoire,
Pièce d'identité des représentants
légaux, Carte européenne de santé,
Test d'aisance aquatique et Paiement.
- Tarifs : 220€, 240€, 260€, 280€

L'ATELIER
Centre ados du Gard rhodanien

11 > 15 ans

Infos : 06 03 52 35 69 / 04 66 89 03 19
alshtavel@gardrhodanien.com



www.gardrhodanien.com Agglomération du Gard rhodanien

CHALLENGE TAVEL SAUVETAGE

ETE



2019



Sauvetage Sportif en Piscine

A travers ce challenge accessible à tous, Hervé maître nageur de la piscine de Tavel sensibilise au sauvetage aquatique et apporte des conseils sur le sauvetage; enfin il vous défie sur des épreuves de sauvetage sportif !

C'est quand?

Venez vous exercer et/ou valider vos performances auprès de Hervé durant les créneaux 14h/16h tous les jours, le matériel sera mis à disposition.

Une Finale par équipe aura lieu à la fin de l'été.

C'est quoi?

3 épreuves: 50m mannequin - 100m mannequin palmes - 100m obstacles
la finale se composera de 4 relais par équipe de 4, reprenant les 3 épreuves.
Chacun à son rythme, l'important c'est de sauver

Classement adultes & enfants

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTION

Hervé 06.23.13.06.88

Thème :
Voyage dans le temps

SORTIES :
Grotte et parc des dinosaures Aven-Marzal,
Festival d'Avignon,
Parcs Teraventure et aquatique

**8/07
2/08**

Vacances d'été

ALSH TAVEL

Permanences d'inscriptions au foyer socioculturel -Tavel
- Du 3 au 19 juin de 9h30 à 17h30
- Demande de RDV par téléphone uniquement.

3 > 11 ans

Infos : 06 03 52 35 69
alshtavel@gardrhodanien.com

www.gardrhodanien.com Agglomération du Gard rhodanien



A venir

COULEUR TAVEL

7^{ème} édition de Couleur Tavel, samedi 20 juillet 2019

La septième édition de Couleur Tavel aura lieu le samedi 20 juillet 2019 de 16 h à minuit, dans le centre historique du village de Tavel. Une formule qui séduit toujours autant de visiteurs : La dégustation des vins de Tavel dans les magnifiques Jardins de la Condamine. Une véritable balade gourmande et culturelle qui associe vignerons, producteurs régionaux, artistes, musiciens et créateurs... Quelques petites surprises vous attendront pour cette nouvelle édition !

Comme l'an dernier, une glace aux vins de Tavel, sera créée par Corinne Brouillaud de l'Auberge de Tavel... nous attendons avec impatience de goûter sa nouvelle recette qui allie vins de Tavel et gourmandise !

Les Chefs de l'Association Gard aux Chefs seront aussi présents et proposeront de délicieuses préparations autour d'un produit emblématique de notre région (Réservation au 04 66 50 32 34)

Le soir, la fête Couleur Tavel se poursuivra sur la place du village. Des Food Trucks proposeront des menus autour des saveurs du monde et La Commanderie de Tavel préparera de délicieux tapas à consommer tout au long de la soirée...

Le traditionnel « bar à Tavel » éphémère, animé par l'association Anim'Tavel proposera aux visiteurs l'ensemble des rosés des vignerons ayant participé à la manifestation.

Enfin dès 20 heures deux groupes seront présents pour un grand concert sous les étoiles :

1^{ère} partie JUDE AND CO

2^{ème} partie Les DJs FRENCH COCOTTE accompagnés du saxophoniste FONKY SAX

Nous vous attendons nombreux pour cette nouvelle édition de Couleur Tavel, la fête du rosé et du patrimoine !



DATES A RETENIR

- **Samedi 20 juillet :**
Fête COULEUR TAVEL
- **Samedi 07 septembre :**
Forum des associations
- **Dimanche 22 septembre :**
Concours EST boules
- **Mardi 01 octobre :**
Don du sang
- **Dimanche 20 octobre :**
Kermesse du club Soleil d'Automne

INFOS

Pour rester informé en temps réel des activités et des informations Tavelloises, nous vous invitons à visiter régulièrement le site internet mairiedetavel.fr, la page Facebook commune de Tavel officiel ou encore le compte Instagram TAVEL OFFICIEL

En raison du délai nécessaire entre la rédaction du Petit Tavellois et sa distribution, certaines informations et illustration des manifestations du mois de juin (fête des écoles...) vous seront transmises dans le prochain numéro, mais vous pouvez les retrouver dès à présent sur les pages internet officielles.

Certaines dates pourraient être modifiées et la liste des manifestations proposées dans ce calendrier n'est pas exhaustive. Vous pourrez également les retrouver sur nos pages internet officielles.

Lettre d'informations municipales éditée par la Mairie de Tavel

Directeur de la publication : Claude Philip

Rédactrice en chef : Pascale Hernanz

Réalisation : Agence BAZILIC INSTINCT - 04 90 22 25 95

Sous réserve d'erreurs typographiques. Ne pas jeter sur la voie publique

